

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Ribeauvillé

COMMUNE  
de  
**MITTELWIHR**

F 68630 – Route du Vin  
Tél. 03 89 47 90 23



**CONSEIL MUNICIPAL**

DU 8 FEVRIER 2022

SEANCE ORDINAIRE

SOUS LA PRESIDENCE DE  
ALAIN KLEINDIENST, MAIRE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Elus :	15
En fonction :	15
Présent(s) :	15
Absent(s) :	0
Excusé(s) :	0
Représenté(s) :	0

LISTE DE PRESENCE

**Maire & Adjoints**

Alain KLEINDIENST – Maire	Présent
Fanny OSTER – 1 <sup>er</sup> Adjoint	Présente
Jean Michel HERRSCHER – 2 <sup>e</sup> Adjoint	Présent
Philippe SCHEIDECKER – 3 <sup>e</sup> Adjoint	Présent

**Conseillers Municipaux**

Noëlle ABEGA	Présente
Philippe BLANCK	Présent
Jean-Claude BURGHART	Présent
Eric DUBERTRAND	Présent
Fanny ECKERT	Présente
Andrée GOCKER	Présente
Edith GREINER	Présente
Aurélie MAULER	Présente
Nicole STROSSER	Présente
Robert ZIEGLER	Présent
Benjamin ZIRGEL	Présent

PROCURATION(S)

./.

SECRETAIRE DE SEANCE

Agathe BAUDIQUEZ – Secrétaire de Mairie

DATE DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE

1<sup>er</sup> février 2022

ORDRE DU JOUR

- 1 – Conseil Municipal – Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- 2 – Forêt communale – Programme 2022 des travaux patrimoniaux et d'exploitation
- 3 – Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin (SDE68) – Révision des statuts
- 4 – Voirie et réseaux – Renouvellement réseau AEP Rue du Bouxhof
- 5 – Informations
- 6 – Divers

**1 – Conseil Municipal – Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Pour :	13	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

**2 – Forêt communale – Programme 2022 des travaux patrimoniaux et d'exploitation**

– POINT REPORTE –

**3 – Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin (SDE68) – Révision des statuts**

Monsieur le Maire donne communication du courrier du 16 décembre 2021 parvenu en Mairie le 22 décembre 2021 émanant du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin portant sur la révision de ses statuts.

Le Comité Syndical a initié cette révision afin de poursuivre l'accompagnement des collectivités membres dans la Transition Energétique et de permettre le lancement des actions de communication votées par l'assemblée délibérante.

Sur la base des conclusions des 4 réunions du groupe de travail ad'hoc, les articles modifiés portent essentiellement sur :

- le changement de dénomination du syndicat, anciennement Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin, nouvellement Territoire d'Energie Alsace (Article 1<sup>er</sup>) ;
- l'exercice d'une nouvelle compétence optionnelle, la gestion des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques ou IRVE (Articles 2 et 3-3)
- l'accompagnement des collectivités membres dans la recherche des différentes redevances d'occupation du domaine public et dans la gestion de leurs fourreaux (Articles 5-4 et 5-5)
- la suppression de la réunion annuelle d'information.

Pour valider cette procédure, un accord doit être exprimé par 2/3 au moins des conseils municipaux des communes représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou par la moitié des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.

Il appartient aux Conseils Municipaux de donner leur avis sur cette révision de statuts, dans un délai de 3 mois, soit jusqu'au 17 mars 2022 inclus. En l'absence de délibération prise d'ici à cette date, l'avis du Conseil de Mittelwihr sera réputé favorable.

Le Conseil Municipal,  
après avoir entendu l'exposé du Maire,

- VU les articles L. 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU l'Arrêté Préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'Arrêté Préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du syndicat au gaz ;  
VU la Délibération du Comité Syndical du 14 décembre 2021 ;

CONSIDERANT les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ;

CONSIDERANT que le Comité Syndical a accepté par délibération du 14 décembre 2021, les statuts révisés ;

sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

**EMET** un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre 2021 ;

**DEMANDE** aux Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un Arrêté Inter-Préfectoral modifiant les statuts du syndicat ;

**CHARGE** le Maire ou son représentant de donner communication de la présente décision au Président du syndicat.

Pour :	13	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

#### **4 – Voirie et réseaux – Renouvellement réseau AEP Rue du Bouxhof**

Monsieur Philippe SCHEIDECKER, Adjoint délégué à la voirie et aux réseaux, présente l'étude d'avant-projet réalisée par Daniel SPITZ (DS CONSEIL) pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable de la Rue du Bouxhof, sur le tronçon entre la Rue du Gewurztraminer et la Rue du Buhl.

Le devis estimatif de l'opération se chiffre à 75 000 € HT (90 000 € TTC) et comprend notamment :

- le sondage, repérage et traçage des réseaux existants,
- le sectionnement de la canalisation existante,
- la pose de la nouvelle canalisation, de bouches à clé et d'un poteau incendie,
- le renouvellement des branchements particuliers avec pose de regard de compteur incongelable en limite de propriété,
- la reprise des bordures et pavés,
- les essais de pression et le contrôle de désinfection,
- la fourniture du dossier de récolement papier et numérisé pour mise en ligne sur SIG.

Le Conseil Municipal,  
après avoir entendu l'exposé de Monsieur SCHEIDECKER et en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'avant-projet présenté ;

**DIT** que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2022 du service eau et assainissement, article 21561 de la section d'investissement ;

**DIT** que l'opération prioritairement financée sur fonds propres, pourra néanmoins faire l'objet d'un recours à emprunt le cas échéant ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour :	13	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

A cela s'ajoute la mission de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 4 700 € HT (TVA non applicable – art 293b du CGI), prestation complète incluant :

- l'étude d'avant-projet et l'estimation prévisionnelle des travaux,
- la réalisation de la notice explicative DETR,
- la réalisation du marché de consultation des entreprises,
- l'analyse des offres,
- le suivi des travaux,
- et l'assistance pour la réception des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur SCHEIDECKER et en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal :

**ACCEPTE** l'offre de DS CONSEIL établie pour la somme de 4 700 € HT ;

**DIT** que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2022 du service eau et assainissement, article 21561 de la section d'investissement ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 13	Contre : 0	Abstentions(s) : 0
-----------	------------	--------------------

## **5 – Informations**

Arrivée de M. Eric DUBERTRAND à 19h20.

- Déclaration(s) d'intention d'aliéner ou demande(s) d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme
- Urbanisme – Autorisations accordées en 2021  
Présentation du tableau récapitulatif des autorisations d'urbanisme accordées en 2021
- Ressources humaines – Recrutement d'un adjoint administratif à l'accueil de la Mairie

Arrivée de M. Jean-Claude BURGHART à 19h30.

- Appel à projet "Ancienne salle des fêtes de MITTELWIHR" – Sélection des candidats et audition
- PLU - Compte-rendu de la Commission CDPENAF qui s'est réunie le 18/01/2022
- Syndicat Intercommunal du Parc des Sports de Mittelwihr et Environs (SIPS) – Etude de faisabilité pour la restructuration du Parc des Sports
- Ligue Nationale Contre le Cancer - Semaine Nationale de Lutte Contre le Cancer du 14 au 20 mars 2022
- Syndicat Viticole – Courrier relatif à l'organisation d'une manifestation à l'occasion du fleurissement des amandiers
- Ecole – Compte-rendu de la rencontre avec Alsace-Habitat du 25/01/2022
- Bornes de recharge – Rencontre avec l'entreprise BEREST, le Garage WURTZ et M. Philippe SCHEIDECKER
- SIAEPABE – Compte-rendu de la réunion du 28/01/2022

**6 – Divers**

- Problème de vitesse excessive rue de Riquewihr – une demande provenant du Syndicat Viticole devrait parvenir en Mairie
- Confusion sexuelle au sein des vignes – demande de subvention des viticulteurs
- Problème de stationnement rue des Fleurs
- Incivilité rue du Château

Ouverture de séance à 19h<sup>00</sup>  
Levée de séance à 21h<sup>05</sup>